

# Observatoire Européen des Marchés de l'Énergie

Période 2005 et hiver 2005/06  
Huitième édition, Octobre 2006

en collaboration avec



BIRD & BIRD

vaasa | emg





# Introduction

C'est avec plaisir que je vous présente cette 8<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire des Marchés Européens de l'Energie. Créé en 2001, l'Observatoire a pour vocation de suivre les principaux indicateurs des marchés de l'électricité et du gaz, de surveiller l'équilibre entre l'offre et la demande et de mesurer les progrès dans l'établissement d'un marché ouvert et concurrentiel en Europe.

Nous associons notre méthodologie et notre savoir-faire à l'analyse des données publiques, afin d'expliquer les événements marquants et d'anticiper les principales tendances de ce marché.

Au cours de la période couverte par cette étude (année 2005 et hiver 2005/2006), nous avons observé la poursuite des tendances des années précédentes : l'augmentation du prix de l'énergie, une baisse globale des marges de production lors des pics de consommation, une progression lente des interconnexions et, plus généralement, l'insuffisance des investissements en matière d'infrastructure.

Le négoce des permis d'émission de CO<sub>2</sub> a connu une grande volatilité, principalement en raison du manque de coordination des pays de l'UE dans la publication de leurs résultats de 2005 et la comparaison de ceux-ci aux plans d'allocation nationaux montre que ceux-ci étaient dans l'ensemble généreux. Cette variation des cours des certificats d'émission a influencé les prix de gros de l'électricité.

Nous avons également observé, principalement au cours de l'été 2006, des tensions fortes sur la sécurité d'approvisionnement en électricité.

Pendant l'hiver, la sécurité d'approvisionnement en gaz a été gravement menacée par la coupure des approvisionnements de Gazprom à l'Ukraine et, par conséquent, à de nombreux pays européens.

Il est désormais clair que Gazprom utilise sa position privilégiée de fournisseur de gaz et de propriétaire de gazoducs pour faire pression sur les Utilities européennes et pour prendre des positions sur le marché de détail du gaz (cette stratégie est en passe d'être payante).

Durant plusieurs mois, les tensions ont monté entre les défenseurs d'un marché européen déréglementé et libéralisé et les tenants d'une approche plus nationaliste dont la motivation essentielle est de protéger certains champions nationaux et même de les aider à grandir.

Au début avril 2006, l'Union Européenne a envoyé 28 lettres de notification officielle à 17 Etats membres, marquant ainsi sa volonté de réellement mettre en œuvre la législation européenne sur les marchés du gaz. En mai, elle a renforcé sa position en lançant des perquisitions au siège social et dans les bureaux de plusieurs opérateurs gaziers européens afin de vérifier la conformité de leurs actions avec les directives européennes de séparation entre activités régulées (transport et distribution), et activités dérégulées.

Comme nous l'avions prédit dans l'Observatoire de l'an passé, une nouvelle série de fusions et d'acquisitions a démarré avec, au début de l'année, l'offre de rachat hostile de Gas Natural sur Endesa, suivie par la proposition plus amicale de reprise faite par E.ON.

En réponse à l'annonce d'une éventuelle OPA hostile d'Enel sur Suez, Suez et Gaz de France ont manifesté leur intention de fusionner.

Aucune de ces «méga fusions» n'est encore finalisée et il reste un grand nombre d'obstacles à surmonter, tant aux niveaux nationaux qu'euro-péen. Toutefois, si elles aboutissent, elles déclencheront certainement une réaction en chaîne de nouvelles fusions et acquisitions, avec la création éventuelle d'un marché oligopolistique, bien loin du marché libre et concurrentiel que souhaite la Commission.

Pour cette 8<sup>ème</sup> édition, nous avons poursuivi notre partenariat avec «**Société Générale Equity Research, Bird & Bird**» et élargi notre panel d'opérateurs afin d'analyser les performances et la stratégie financière des 23 sociétés les plus importantes. Notre partenariat avec le cabinet juridique international Bird & Bird nous a également permis d'ajouter un élément majeur à cet Observatoire puisque nous sommes pour la première fois en mesure d'apporter un éclairage sur la mise en œuvre des directives européennes, l'évolution du cadre juridique et le fonctionnement des instances européennes en matière d'énergie, autant d'éléments qui auront une influence majeure sur le devenir de ce marché.

En outre, Le Professeur Lewis de l'Université de **Vaasa** en Finlande nous a apporté son concours pour analyser les comportements des consommateurs européens en matière d'achat d'énergie et de changement de fournisseurs, nous aidant ainsi à mieux comprendre les moteurs de la concurrence sur le marché de détail.

Enfin, tout au long du rapport, des encarts traitant des grands problèmes énergétiques des principaux marchés européens (Allemagne, Royaume-uni, France, Italie, Espagne, Portugal et pays Nordiques) vous apporteront des éclairages ciblés.

J'espère que vous apprécierez la lecture de cette nouvelle édition de l'Observatoire des marchés européens de l'énergie et que vous y trouverez des informations et des analyses qui vous seront utiles.

---

Colette Lewiner



Directeur International du Secteur Energie,  
Utilities & Chimie à Capgemini

# Synthèse

En 2005 et au cours du premier semestre 2006, les marchés énergétiques européens ont été confrontés à d'importantes tensions tout en progressant lentement vers la dérégulation totale.

## Les questions énergétiques sont toujours au cœur des préoccupations politiques, industrielles et financières

Le prix du pétrole<sup>1</sup> a atteint sa plus haute moyenne mensuelle en juin 2006 à 62,85 dollars (toujours en deçà du pic record de décembre 1979 à 100,52 dollars, exprimés en dollars de juin 2006). Au premier semestre 2006, la moyenne mensuelle (corrigée de l'inflation) a atteint 60,10 dollars, ce qui représente une augmentation de 19,3 % par rapport au prix annuel moyen de 2005 et une augmentation de 53,2 % par rapport au prix annuel moyen de 2004 (hausse de 28 % de 2004 à 2005).

Ce prix relativement élevé résulte de la combinaison des facteurs suivants :

- Forte demande des pays émergents (Chine, Inde) et de l'Amérique du Nord ;
- Crises géopolitiques (guerre en Irak, crise iranienne, etc.) ;
- Guerres civiles (Nigeria) ;
- Manque d'investissements ces dernières années, en matière d'exploration, de production et de raffinage ;
- Impact des cyclones Katrina et Rita sur les plates-formes pétrolières du Golfe du Mexique ;
- Politiques nationalistes visant à réexaminer les accords existants avec les compagnies pétrolières (Venezuela, Bolivie) ;
- Spéculation financière ;
- Manque de main d'œuvre qualifiée ;

Ces prix élevés ont suscité un intérêt pour le développement de liquides non conventionnels (pétroles lourds, gisements en eaux profondes et gaz liquéfiés) et des biocarburants.

Par ailleurs, les choix des mix énergétiques pour la production d'électricité sont réexaminés et on voit se profiler de nouveaux investissements dans des centrales à charbon « plus propre » et une renaissance de l'énergie nucléaire.

Le prix de gros du gaz<sup>2</sup> est passé en moyenne annuelle à 6,26\$/MBtu pour 2005, ce qui représente une augmentation de 38 % par rapport à 2004.

Cette augmentation s'est répercutée sur le prix de production des centrales au gaz, qui représentent souvent la production marginale. Ceci combiné au prix élevé des certificats de CO<sub>2</sub>, a entraîné une forte augmentation des prix de gros de l'électricité.

En 2005, la moyenne annuelle du prix spot a grimpé jusqu'à 49 €/MWh, en hausse de 54 % par rapport à 2004.

Les prix spot de l'hiver 2005/2006 ont enregistré un bond encore plus impressionnant, atteignant une moyenne de 64 €/MWh, en hausse de 70 % par rapport à l'hiver 2004/2005.

On a aussi observé des pics de prix exceptionnellement élevés liés aux conditions climatiques (températures élevées durant l'été 2005, faibles précipitations en Espagne et en France et temps froid pendant l'hiver 2005/2006).

Lorsque la vague de froid a frappé l'Europe en novembre 2005, cinq centrales nucléaires étaient indisponibles en France et deux en Allemagne. De plus, les réservoirs hydrauliques en France étaient à leur niveau le plus bas depuis 80 ans, soit depuis le début de l'enregistrement des données hydrauliques. Les prix ont alors connu une pointe de 270 €/MWh en Allemagne et 240 €/MWh en France.

Contrairement à l'année précédente, les niveaux hydrologiques des pays nordiques ont été excellents lors de l'hiver 2005 et NordPool a été la seule bourse d'échange d'électricité d'Europe à offrir des prix de gros d'électricité peu élevés.

Si les prix élevés de l'électricité et du gaz ont suscité l'inquiétude des consommateurs et des responsables politiques, ils ont eu un impact très favorable sur les résultats financiers des entreprises de gaz et d'électricité. Ces dernières ont sensiblement augmenté leur « trésor de guerre » (à plus de 50 milliards d'euros rien que pour E.ON). La valorisation totale des entreprises du secteur a progressé de 20 %.

## Début 2006, l'interruption de la fourniture de gaz à l'Ukraine par Gazprom a mis sur le devant de la scène les questions de sécurité d'approvisionnement, à court et long terme

La menace sur la sécurité européenne d'approvisionnement en gaz, liée à sa forte dépendance vis à vis de la Russie, a été clairement mise en évidence par la crise de l'hiver 2005-2006. C'est le 29 décembre que le conflit entre la Russie, le nouveau gouvernement « orange » ukrainien et le Turkménistan sur les prix et le transport du gaz a véritablement éclaté. Cette crise est survenue lors d'une extraordinaire vague de froid sur toute l'Europe.

C'était la deuxième fois en moins de 13 mois que l'Europe a dû tester les limites de son système d'approvisionnement en gaz. Des pays comme l'Italie et l'Espagne, qui dépendent fortement de la fourniture de gaz pour leurs centrales électriques et qui ont peu d'autres alternatives de production, ont été confrontés à d'importantes instabilités sur leurs marchés du gaz et de l'électricité. L'Italie, par exemple, a été sévèrement touchée et a dû recourir à ses réserves stratégiques pour éviter l'effondrement de son alimentation en gaz.

D'autres pays, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas, qui bénéficient d'un meilleur équilibre de leurs capacités de production, ont pu diminuer la demande en gaz en augmentant la production de leurs centrales au charbon. Les pays comme la France, dont une grande partie de l'électricité est produite par des centrales nucléaires, ont été moins touchés.

Néanmoins, de nombreux pays européens ont dû recourir à leurs réserves stratégiques et importer du gaz naturel liquéfié (GNL).

Cette crise a également mis en lumière les questions de sécurité d'approvisionnement en gaz à long terme.

En raison de l'épuisement des champs européens, comme souligné dans le Livre vert de l'UE de mars 2006, les importations de gaz vont passer à 80 % de la demande au cours des 25 prochaines années (contre 50 % aujourd'hui) et l'Europe va dépendre davantage des importations russes, qui représentent déjà 25 % des approvisionnements.

1 : Pétrole brut du bassin Illinois  
2 : Union Européenne (CIF)

Le rôle dominant de Gazprom est devenu encore plus visible ces derniers mois. Le gouvernement russe n'a pas accepté d'entamer des discussions avec la Commission Européenne, visant à appliquer le principe d'accès des tiers aux gazoducs de Gazprom, qui aurait permis aux producteurs de gaz des pays de l'ex-Union Soviétique de vendre directement en Europe.

En revanche, Gazprom a mis en œuvre sa stratégie de pénétration du marché de détail en achetant une petite société de distribution au Royaume-Uni et en signant un accord avec ENI en Italie. Et ce n'est certainement pas la fin de l'histoire !

**L'amélioration de la liquidité du marché de gros du gaz et l'accroissement des capacités de stockage, n'ont pas été suffisants pour atténuer les risques pesant sur la sécurité d'approvisionnement**

Malgré l'accroissement des volumes échangés de gaz dans les hubs physiques (APX UK et APX Holland) ou virtuels (TTF aux Pays-Bas et NBP au Royaume-Uni) et plusieurs nouvelles initiatives sur les marchés en Espagne, en Allemagne et en France, les volumes échangés sont restés très faibles par rapport à la demande globale de gaz en Europe.

Les nombreux contrats bilatéraux à long terme, associés à des droits d'utilisation des gazoducs, constituent des barrières d'entrée élevées pour l'accès des nouveaux entrants à ces réseaux. Jusqu'à présent, les différentes tentatives de l'UE pour les interdire n'ont pas été fructueuses et il est désormais évident qu'une action réglementaire plus ferme sera nécessaire pour mettre réellement en œuvre l'accès des tiers au réseau gazier.

Le stockage joue un rôle crucial dans la sécurité et la stabilité de l'approvisionnement en gaz, notamment dans les situations tendues. Néanmoins, les progrès dans la mise en œuvre des conditions du GGSSO de mars 2005 (Guide de bonne conduite pour l'accès des tiers aux infrastructures de stockage) ont été insuffisants et une forte croissance des capacités de stockage reste nécessaire.

Il faudrait tripler les capacités actuelles d'ici 2030 pour fournir au marché de gros du gaz la flexibilité dont il a besoin.

**Malgré une augmentation des investissements, l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité s'est détérioré et la marge de capacité de production a diminué, passant de 5,8 % en 2004<sup>3</sup> à 4,8 % en 2005**

Depuis 2002, nous avons, dans notre Observatoire Européen des Marchés de l'Énergie, mis en exergue les problèmes de sécurité d'approvisionnement et, l'année dernière, nous estimions à 700 Milliards d'euros les investissements nécessaires d'ici 2030, dans les moyens de production d'électricité.

Notre chapitre financier montre que les investissements dans le domaine de la production d'électricité ont à nouveau progressé, mais les niveaux de 2005 et les engagements pour les cinq ans à venir sont insuffisants pour remettre la sécurité d'approvisionnement à un niveau correct.

Certaines améliorations de la marge de capacité de production sont à noter : en Irlande (augmentation de 21 % de la marge due à une augmentation de 36 % de la capacité de production), au Royaume-Uni (augmentation de 1 % de la marge due à une augmentation de 13 % de la capacité), au Portugal (+4 % pour la marge et +9 % pour la capacité), en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas (+6 % pour la capacité), et en Allemagne (+4 % pour la capacité).

Cependant, l'augmentation de la demande ainsi que la croissance des pointes de consommation ou leur déplacement dans l'année (Espagne : +15 % sur les pointes de demande entre 2004 et 2005, Royaume Uni : +11 %, Pays-Bas : +8 % et France : +5,6 %) génèrent une baisse globale des marges réelles.

L'exemple le plus marquant pour cette période est l'Espagne, dont la marge réelle a baissé (-4 %) malgré une augmentation de 5 500 MW (+8 %) de la capacité de production et dont la consommation de pointe est passée de l'hiver à l'été en raison de la croissance des systèmes de climatisation.

Globalement, la Belgique, la France, la Grèce et la Hongrie restent dans une situation d'équilibre fragile ayant eu des marges négatives pendant plus de trois mois. La France a été particulièrement touchée par les vagues de froid, enregistrant des marges

négatives de janvier à mars 2005, puis en novembre et décembre 2005.

**Les signaux de prix élevés ont été insuffisants pour augmenter significativement l'engagement des opérateurs sur de nouveaux investissements de production**

Pour la première fois, les prix à moyen terme (jusqu'à 18 mois) ont dépassé le seuil de 50 €/MWh et auraient dû faciliter les décisions d'accroissement des moyens de production. Cependant, ces signaux du marché sont encore trop court terme par rapport à la durée de vie des centrales électriques (20 à 60 ans) et ils ne permettent pas de limiter les risques inhérents à ces très gros investissements.

Pour la première fois depuis 1997, l'année 2005 a été marquée par une augmentation des investissements. Le ratio investissements/chiffre d'affaires a atteint 10 %, comme en 2000/2001. Les volumes annuels d'investissements dans de nouvelles capacités de production devraient être supérieurs à 30 milliards d'euros par an pour les cinq prochaines années au sein de l'UE. Toutefois, ils n'ont pas été suffisants pour impacter positivement l'équilibre offre demande en 2005/2006, ce qui prouve qu'une accélération des programmes de construction est nécessaire.

La récente crise du gaz, ainsi que le prix élevé des combustibles fossiles et la restriction des émissions de CO2 ont conduit l'UE et les producteurs d'électricité à réexaminer leur mix énergétique.

- Dans ce nouveau contexte, nous devrions assister à :
- De nouveaux investissements dans des centrales au charbon dit « propre »
- Des débats sur la relance des programmes de centrales nucléaires ;
- Un accroissement des programmes d'innovation et d'économie d'énergie.

Comme indiqué dans le Livre vert de l'UE de mars 2006, l'efficacité énergétique devrait s'améliorer et pourrait générer, d'ici 2020, une réduction de 20 % de la demande d'électricité (ou une demande, en 2020, dont le niveau serait approximativement le même que celui d'aujourd'hui). Cela aurait un impact extrêmement bénéfique sur la sécurité

3 : Zone UCTE uniquement

d'approvisionnement et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Ces objectifs ambitieux devraient se traduire par des programmes nationaux et nous espérons en voir le lancement en 2007.

**Malgré l'augmentation de la liquidité des marchés de gros nationaux, nous sommes encore loin d'un marché liquide au niveau européen qui aurait eu un impact favorable sur la sécurité d'approvisionnement**

Les marchés de gros de l'électricité apparaissent clairement comme un segment très actif de la chaîne de valeur et leur développement constitue une étape importante dans le développement d'un marché concurrentiel. Les volumes d'échanges dans les marchés organisés ont augmenté (+30 % entre 2004 et 2005) pour atteindre le chiffre record de 3 781 TWh (près de la moitié du total des volumes échangés en Europe).

Des marchés de l'électricité régionaux intégrés se développent malgré la persistance d'incertitudes réglementaires et politiques :

- La bourse d'électricité «day ahead» Belpex, commune à la France, la Belgique et aux Pays-Bas, a été approuvée par le gouvernement belge en janvier 2006 et est dans l'attente des dernières autorisations réglementaires.
- Le marché énergétique ibérique MIBEL (Mercado Ibérico de Electricidade) a été mis en place en juillet 2006, abolissant la «frontière électrique» entre l'Espagne et le Portugal et réduisant la concentration relative des acteurs du marché dans les deux pays.

Par ailleurs, les prix de marchés convergent de plus en plus; par exemple entre la France et l'Allemagne la corrélation des prix a atteint 99,69 % en 2005.

La quasi-totalité des mécanismes européens d'attribution des capacités d'interconnexion s'appuie désormais sur des critères économiques et financiers. Citons, par exemple, les enchères communes dans la région Europe de l'Est et Centrale, ainsi que la décision du gestionnaire du réseau de transport d'électricité français (RTE) de mettre en place des enchères explicites aux frontières.

Cependant, les interconnexions physiques à travers l'Europe sont encore insuffisantes et bon nombre de pays «périphériques» (Grande-Bretagne, Irlande, Espagne, Portugal, Italie et Grèce) demeurent des «péninsules électriques».

Au cours de la période concernée, plusieurs régulateurs, tels que le français CRE ou le belge CREG, ainsi que des organismes européens comme l'EFET, se sont prononcés en faveur d'augmentations significatives des enchères de capacité de production (VPP). Cela aurait permis de réduire la concentration au niveau de l'offre et d'accroître la concurrence. Malheureusement au cours de cette période, il y a eu très peu de nouvelles enchères.

Même si les marchés nationaux de l'électricité sont devenus plus liquides, les projets de couplage de marché sont restés limités et l'émergence d'un marché de l'électricité paneuropéen est encore lointaine.

**Malgré la mise en œuvre du schéma européen d'échange de certificats d'émissions de gaz à effet de serre, l'UE ne sera probablement pas en mesure de respecter ses obligations du protocole de Kyoto**

Les échanges de droits d'émissions de gaz à effet de serre ont fait en 2005 une entrée spectaculaire sur les marchés énergétiques.

Au cours des 16 premiers mois, le prix des droits d'émission de CO<sub>2</sub> européens (EUA) a enregistré une augmentation spectaculaire pour atteindre le niveau de 30 €/tonne en avril 2006 (soit une hausse de 275 % en moins d'un an). En mai 2006 la publication des niveaux réels des émissions de 2005, montrant qu'ils étaient nettement inférieurs aux allocations, a entraîné une baisse du prix qui est revenu à son niveau initial (7 à 10 €/tonne environ)

Ces publications ont révélé un surplus significatif des droits d'émission par rapport aux besoins réels.

Malgré cela les 15 pays de l'UE ont produit en 2005 un excédant de 300 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par rapport aux objectifs du protocole de Kyoto. Il faut cependant noter l'exception du Royaume-Uni qui a respecté strictement son Plan national d'allocation

de quotas (PNAQ) lui-même en harmonie avec les objectifs ambitieux du protocole de Kyoto.

En juin/juillet 2006, les prix se sont stabilisés à 15-18 €/tonne, prenant en compte l'augmentation à venir de la production d'électricité à base de combustibles fossiles et l'attitude prudente des acteurs ayant des positions longues qui n'ont pas vendu, pour des raisons spéculatives ou parce qu'ils attendaient plus de visibilité sur la phase 2 (2008-2012) du schéma ETS (Emission Trading Scheme)

Les 19 premières versions des PNAQ pour la seconde période ont été publiées en juillet 2006 et elles devraient être remises en cause par la Commission Européenne puisque 12 à 14 de ces 19 projets ne sont pas conformes aux critères publiés par la Commission.

La Commission aura probablement une attitude ferme sur ce sujet.

Comme évoqué lors des débats sur la nouvelle loi sur l'énergie britannique, il est nécessaire de mettre en place des schémas à beaucoup plus long terme pour réduire le risque pris par les opérateurs lorsqu'ils décident d'investir dans des centrales à longue durée de vie (telles que les centrales nucléaires).

**Les prix des crédits de CO<sub>2</sub> ont eu un impact significatif sur les prix de gros de l'électricité**

Les prix des crédits de CO<sub>2</sub> et leur volatilité ont impacté significativement le coût des capacités marginales de production au gaz ou au charbon et se sont répercutés sur le prix de gros de l'électricité ainsi que sur la valorisation des acteurs du marché.

Les entreprises disposant d'un vaste portefeuille de capacités de production (RWE, EDF, Iberdrola, Verbund) ont pris de la valeur lorsque ces prix ont augmenté. En revanche les purs commercialisateurs (Centrica, EVN, MVV Energie) ont perdu de la valeur puisqu'ils n'ont pas été en mesure de reporter ces augmentations sur leurs prix de détail.

**L'augmentation des prix de détail a entraîné l'insatisfaction des clients, générant des attitudes différentes sur les marchés pleinement concurrentiels et sur ceux non encore pleinement ouverts à la concurrence**

Les marchés électriques libéralisés existent dans 19 pays européens pour les clients industriels et commerciaux et dans 12 pays européens pour les clients résidentiels. Plus de 70 % de la consommation électrique européenne et plus de la moitié des consommateurs d'électricité en Europe peuvent aujourd'hui choisir leurs fournisseurs, voire accéder à des prix de marché.

Sur les marchés de détail concurrentiels, la hausse du taux de changement de fournisseur (taux de «switch») a reflété l'insatisfaction des clients liée à la hausse des prix.

En 2005 et au cours des premiers mois de l'année 2006, le taux de «switch» le plus élevé a été observé au Royaume-Uni, avec une moyenne de 20-25 %, la Norvège étant également un marché très actif.

Les Pays-Bas, la Suède et la Finlande ont été des marchés «actifs».

Le Danemark et la région des Flandres en Belgique sont quant à eux moyennement «actifs». En revanche, les cinq autres marchés européens totalement libéralisés sont toujours «en sommeil».

La comparaison avec d'autres marchés dérégulés à travers le monde montre que ces taux pourraient connaître une forte hausse si d'importants obstacles à la concurrence étaient levés.

L'un des principaux obstacles au changement de fournisseur demeure le faible niveau des tarifs réglementés, qui empêche les nouveaux entrants de proposer des offres concurrentielles. Cela a été le cas dans plusieurs pays européens, dont le marché résidentiel espagnol et les marchés français.

Pour répondre aux clients mécontents qui ont choisi des prix liés au marché de gros il y a quelques années, le gouvernement français a établi des conditions particulières pour les gros consommateurs d'électricité, et plus récemment pour les plus petits clients industriels, permettant à ces

derniers de bénéficier de nouveaux tarifs plafonnés.

Ces mesures faussent la concurrence et n'incitent pas aux économies d'énergie pourtant nécessaires.

**Les prix de l'électricité et du gaz pour les clients résidentiels ont augmenté à des rythmes différents, reflétant l'environnement réglementaire de chaque pays**

D'importantes augmentations des prix de détail ont été enregistrées en 2005-2006, dues essentiellement à la hausse des prix de gros du gaz et de l'électricité.

En 2005, les prix de l'électricité pour les clients résidentiels ont subi une hausse à deux chiffres dans certains pays, tels que la Pologne (+56 %), la République tchèque (+19 %), et une hausse proche des deux chiffres dans beaucoup d'autres pays, comme les Pays-Bas, l'Italie et l'Irlande.

Ces différences de prix de l'électricité demeurent même si l'on tient compte uniquement de la composante énergie. Le prix varie de 10 €/100kWh (en Irlande et aux Pays-Bas) à environ 5 €/100kWh (en Finlande et en France), et descend même jusqu'à 3,3 €/100kWh en Autriche.

Les prix du gaz 2005 pour les clients résidentiels ont également subi une hausse à deux chiffres dans de nombreux pays européens, avec une hausse de plus de 20 % en Slovaquie, en Suède, en Pologne, en République tchèque et en Irlande, et une hausse supérieure à 15 % en Belgique, en Autriche et au Royaume-Uni.

**L'unbundling des réseaux de distribution et l'utilisation accrue de compteurs intelligents devraient accroître la concurrence sur le marché de détail**

La séparation des réseaux de distribution (activités régulées) des activités non régulées appelée «unbundling» constitue un enjeu majeur pour la Commission Européenne ainsi que pour tous les régulateurs nationaux. Elle devrait être complètement achevée d'ici juillet 2007.

Cet «unbundling» est essentiel pour garantir l'exploitation transparente de ces réseaux et un accès non discriminatoire de tous les acteurs du marché, permettant de développer la concurrence.

Par ailleurs, la gestion de ces réseaux et leurs coûts réels doivent devenir plus transparents aux régulateurs ce qui leur permettra de fixer au mieux les tarifs de distribution facturés aux clients.

L'analyse de ces charges de distribution pour 2005 montre d'importantes disparités entre les pays. L'exemple le plus marquant concerne deux grands marchés développés, l'Allemagne et le Royaume-Uni, où il existe une différence de 100 % entre les charges de distribution payées par les clients (respectivement 6,2 €/100kWh et 3 €/100kWh). Ces différences pourraient expliquer la position récente prise par le régulateur allemand visant à imposer une forte réduction (près de 20 % dans certaines zones de distribution) des charges de réseau.

Plusieurs projets de comptage électriques intelligents ont été mis en place en 2005 et début 2006.

Ils démontrent comment l'utilisation de nouvelles technologies permet d'améliorer la gestion du réseau, d'établir des relations plus transparentes avec les clients et d'accroître leur satisfaction grâce à de nouveaux services.

Cette transparence et cette précision des mesures de consommation faciliteraient le changement de fournisseur et augmenteraient ainsi la concurrence réelle sur le marché de détail. En outre, la tarification basée sur la consommation réelle, contrairement à la tarification basée sur des estimations, inciterait les clients à économiser l'électricité.

Les deux projets les plus illustratifs en matière de compteurs intelligents ont été menés en Italie, où l'Enel a récemment terminé un vaste programme de renouvellement de ses 30 millions de compteurs en utilisant une nouvelle technologie de relevé des compteurs à distance (AMM, Automated Meter Management) et en Suède, où la loi va contraindre, d'ici 2009, les entreprises d'électricité à facturer tous les clients sur la base de leur consommation réelle.

**La volonté de l'UE de renforcer son rôle et de mettre en œuvre un marché totalement libéralisé va à l'encontre des politiques nationales ainsi que des mouvements de consolidations du secteur**

La Commission européenne (CE), la Cour de justice européenne (CJE) et le Parlement européen (PE) ont préparé le terrain pour l'élaboration d'une politique commune de l'énergie

Le Livre vert de l'UE du mois de mars décrit cette politique et tente d'établir un équilibre entre la libéralisation totale du marché et la sécurité de l'approvisionnement.

Toutefois, certains États ne souhaitent pas que l'UE interfère avec leurs politiques énergétiques nationales, qu'ils considèrent comme étant stratégiques. Ils ne souhaitent pas non plus faire confiance à l'UE pour négocier avec des fournisseurs externes, tels que Gazprom, leurs approvisionnements en gaz.

À titre d'exemples, des pays comme l'Espagne tentent, malgré les recommandations de l'UE, d'établir des «champions» nationaux dans l'électricité et le gaz et d'autres, sous la pression de leurs grands opérateurs historiques, cherchent à retarder la séparation totale des activités de transport et de distribution.

**Une deuxième vague de fusions-acquisitions a démarré. En cas de succès, elle devrait entraîner d'autres mouvements**

Comme nous l'avions prédit l'année dernière, une nouvelle vague de fusions et acquisitions a démarré fin 2005 avec l'OPA hostile de Gas Natural sur Endesa, suivie début 2006 par la proposition plus «amicale» de rachat faite par E.ON.

En même temps et en réponse à une possible OPA d'Enel sur Suez, Suez et Gaz de France ont annoncé leur intention de fusionner.

Aucune de ces méga-fusions n'a encore été finalisée et de nombreux obstacles restent à franchir, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Si elles se concrétisent, elles devraient déclencher d'autres acquisitions, créant des oligopoles qui iraient à l'encontre de l'intensification de la concurrence souhaitée par Bruxelles.

Ces très grosses opérations cachent une poignée d'acquisitions de moindre envergure illustrant différentes stratégies : le développement des acteurs de plus petite taille, la consolidation du portefeuille des grands acteurs ou leur volonté de s'implanter dans de nouveaux pays comme la Russie ou l'Europe de l'Est.

**Quelles prévisions pour l'avenir ?**

Comme d'habitude, l'avenir est difficile à prévoir mais l'on peut raisonnablement penser que le marché restera très dynamique.

Nous allons probablement assister à une confrontation de différentes visions:

- Le souhait de l'UE de créer un marché totalement dérégulé et fluide poussant à l'«unbundling» de la chaîne de valeur et donc à la création de nouveaux acteurs dans les infrastructures, qui pourraient à leur tour s'engager dans une vague de consolidation (comme NGT au Royaume-Uni et en Amérique du Nord) ;
- Les idées oligopolistiques des grands opérateurs historiques et leur volonté de dépenser leurs trésors de guerre dans des acquisitions européennes ;
- La position des politiques nationales qui préconisent un «retour aux fondamentaux» et souhaitent orienter les entreprises du secteur vers des investissements garantissant la sécurité d'approvisionnement, des prix de détails bas et des services performants;
- Sans oublier les nouveaux acteurs du marché, riches et ambitieux comme Gazprom, qui souhaitent pénétrer les marchés de détail européens...

Bref, le marché n'a pas fini de nous surprendre !

---

Colette Lewiner



*Directeur International du secteur Energie, Utilities & Chimie à Capgemini*

---

Philippe David



*Directeur Associé, Capgemini Energie, Utilities & Chimie*

## BIRD & BIRD

### À propos de Bird & Bird

Bird & Bird est un cabinet d'avocats international en croissance rapide, ayant pour particularité d'allier une solide expertise dans la plupart des domaines du droit des affaires et de la fiscalité à une connaissance opérationnelle de plusieurs grands secteurs économiques.

Avec près de 400 avocats et des bureaux à Bruxelles, Düsseldorf, Francfort, La Haye, Hong Kong, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, Paris, Pékin, Rome et Stockholm, ainsi que de nombreux correspondants internationaux aux Etats-Unis et dans d'autres pays d'Europe, nous disposons d'une capacité d'intervention étendue. Créé en janvier 2000 par une équipe d'une dizaine d'avocats, le bureau de Paris compte aujourd'hui 70 avocats aux parcours diversifiés, dont 18 associés.

Grâce à notre connaissance approfondie du fonctionnement des entreprises et des administrations, des nécessités, difficultés et défis de tous ordres auxquels elles sont confrontées quotidiennement, nous sommes en mesure d'assister nos clients qu'il s'agisse de définir des stratégies ou de mettre en place des opérations, des plus traditionnelles aux plus sophistiquées et innovantes, à l'échelle nationale, européenne ou mondiale.

Plus précisément, le fonctionnement en équipes interdisciplinaires et, le cas échéant, internationales, constituées en fonction des besoins de chaque client, projet et dossier, caractérise le cabinet et contribue à la qualité du service rendu à chacun de nos clients. Par ailleurs, notre développement repose sur la connaissance approfondie de secteurs économiques déterminés, qui connaissent de profondes mutations et dans lesquels nous offrons un service sur mesure dans la plupart des disciplines du droit des affaires, aussi bien dans les pays où nous sommes implantés qu'à l'international.

Les bureaux de Paris et Lyon ont désormais une expertise solide et reconnue dans les disciplines suivantes : corporate finance, droit bancaire, fiscalité, droit public, droit de la concurrence, droit social, droit de la propriété intellectuelle et de la propriété industrielle, droit de la protection des données personnelles, droit des télécommunications, droit de l'informatique, droit des sciences de la vie, droit de l'énergie, droit des médias, droit de l'aéronautique et de la défense, contentieux, arbitrage et médiation.

[www.twobirds.com](http://www.twobirds.com)

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Cross Asset Research

### À propos de la Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec plus de 103 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent plus de 20 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 1 516 milliards d'euros en conservation et 397,2 milliards d'euros sous gestion à fin juin 2006.
- Banque de financement & d'investissement, Société Générale Corporate and Investment Banking se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

La Société Générale figure dans les quatre principaux indices internationaux de développement durable.

[www.socgen.com](http://www.socgen.com)

## vaasa | emg

### À propos de VaasaEmg

VaasaEMG est un centre de recherche et développement stratégique internationalement reconnu. Basé à l'Université de Vaasa en Finlande, VaasaEMG se concentre sur l'analyse de la psychologie des clients des utilities, ainsi que sur leur comportement face aux évolutions de prix, aux nouvelles offres qui leur sont faites par les opérateurs, et plus généralement face à l'évolution des caractéristiques de ce marché.

Par son approche originale fondée sur ses activités de recherche et développement, VaasaEmg fournit un appui stratégique aux utilities et aux décideurs politiques, particulièrement dans les marchés libéralisés.

VaasaEMG a en outre publié de nombreuses notes de recherche et études, et constitue aujourd'hui la meilleure source d'information mondiale sur l'analyse des tendances liées à la loyauté des clients dans le secteur des Utilities.

Depuis sa création il y a neuf ans, VaasaEMG a analysé 49 marchés à travers le monde, pour le compte de plus de 250 entreprises, ainsi que pour le Groupe des Régulateurs Européen pour l'Électricité et Gaz (ERGEG) ainsi que d'autres organisations gouvernementales. VaasaEMG est également rédacteur en chef d'Energyforum et dirige la table ronde internationale d'expertise marketing sur le secteur des utilities.

[www.vaasaemg.com](http://www.vaasaemg.com)

## Equipe de l'Observatoire Européen des Marchés de l'Energie

### Directeur du Programme

**Philippe David**  
+33 (0)1 49 00 22 11  
philippe.david@capgemini.com

### Equipe centrale

Camilla Carlsson  
+46 8 5368 5836  
camilla.carlsson@capgemini.com

Philippe Coquet  
+33 (0)1 49 00 22 09  
philippe.coquet@capgemini.com

Sopha Ang  
+33 (0)1 49 00 22 30  
sopha.ang@capgemini.com

### Vers une Politique Européenne de l'Energie

Céline Alléaume  
+33 (0)1 49 00 54 67  
celine.alleaume@capgemini.com

Maître Christophe Barthélémy  
+33 (0)1 42 68 60 00  
christophe.barthelemy@twobirds.com

Jérôme Natali  
+ 33 (0)1 49 00 22 24  
jerome.natali@capgemini.com

### Concurrence dans le secteur de l'Electricité

Bertand Foy  
+ 33 (0)1 49 67 42 26  
Bertrand.foy@capgemini.com

Dimitri Kouchnirenko  
+33 (0)1 49 67 32 53  
dimitri.kouchnirenko@capgemini.com

Emmanuel Austruy  
+33 (0)1 49 00 22 36  
emmanuel.austruy@capgemini.com

Dr Philip Lewis  
+358 40 529 5852  
philip.lewis@vaasaemg.com

### Ouverture du Marché du Gaz

Laurent Hamou  
+33 (0)1 49 67 42 74  
laurent.hamou@capgemini.com

Christian Sgard  
+33 (0)1 49 67 42 44  
christian.sgard@capgemini.com



## A propos de Capgemini et le Collaborative Business Experience

Capgemini, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et l'infogérance, a développé une façon unique de travailler avec ses clients, appelée «Collaborative Business Experience» et basée sur les capacités de dialogue et de collaboration que lui reconnaissent ses clients. Plus qu'une philosophie, le «Collaborative Business Experience» est un mode de travail qui renforce l'engagement de Capgemini vis-à-vis de ses clients. En définissant conjointement les objectifs, en mettant en place des processus simples et plus efficaces, en partageant les risques comme les expertises, en structurant des équipes communes, Capgemini aide les entreprises à mettre en place des

stratégies de croissance, à développer leurs technologies et à prospérer. Capgemini a réalisé un chiffre d'affaires 2005 de 6 954 millions d'euros et emploie environ 61 000 personnes dans le monde.

Avec plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2005 et près de 8 000 consultants engagés dans des projets tant en Europe, qu'en Amérique du Nord ou dans la zone Asie Pacifique, le secteur mondial Energy, Utilities & Chemicals de Capgemini répond aux besoins en conseil de gestion et technologie de l'information de la plupart des grands acteurs mondiaux de ces industries.

Pour plus d'informations :  
[www.capgemini.com/secteurs/energie](http://www.capgemini.com/secteurs/energie)

### Infrastructures et Activités Régulées

Andreas Schreiber  
+33 (0)1 49 67 42 89  
andreas.schreiber@capgemini.com

Fabrice Catala  
+33 (0)1 49 67 42 21  
fabrice.catala@capgemini.com

### Développement Durable

Alain Chardon  
+33 (0)1 49 00 22 29  
alain.chardon@capgemini.com

### Performance financière et Stratégie des Acteurs

Yves Rousseau  
+33 (0)1 49 00 22 24  
yves.rousseau@capgemini.com

John Honoré  
+33 (0)1 42 13 51 55  
john.honore@sgcib.com

Adam Dickens  
+33 (0)1 42 13 51 23  
adam.dickens@sgcib.com

### Encarts régionaux

**Italie :**  
Antonio Michelin  
+39 2 4149 31  
antonio.michelon@capgemini.com

**Espagne :**  
Maria Isabel Rodriguez de la Morena  
+34 91 657 72 65  
mariairo@capgemini.es

**Royaume-Uni :**  
Harriette Meynell  
+44 870 366 0458  
Harriette.Meynell@capgemini.com

**Allemagne :**  
Andreas Hense  
+49 22 1912 6440  
andreas.hense@capgemini.com

**Portugal :**  
Carlos Rydin  
+35 121 412 2200  
carlos.rydin@capgemini.com

**Scandinavie :**  
Anders Barsch  
+46 8 5368 5576  
anders.barsch@capgemini.com



